



Maître d'Ouvrage

DRE Auvergne / Service Maîtrise d'ouvrage

DRE Auvergne / SMO
7 rue Léo Lagrange
63033 Clermont Ferrand

Approuvé par
le maître d'ouvrage

RN 88

Contournement du PUY EN VELAY

Opération n° 03 Q 43 A

VIADUC DE TAULHAC

Dossier de consultation des opérateurs économiques

Solution mixte

2-2.3 - Rappel des fondamentaux architecturaux

Maître d'Oeuvre

DIR Massif Central / Service Ingénierie Routière du Puy

DIR MC / SIR
18 rue Jean Solvain
43000 Le Puy en Velay

Etabli et présenté par
le maître d'oeuvre

Date :

Ce document de projet architectural est relatif au viaduc de Taulhac dans le cadre du contournement du Puy en Velay par la RN88.

Il prend en compte les géométries de tracé ainsi que les définitions techniques de la solutions envisagée – tablier à ossature mixte type bipoutre.

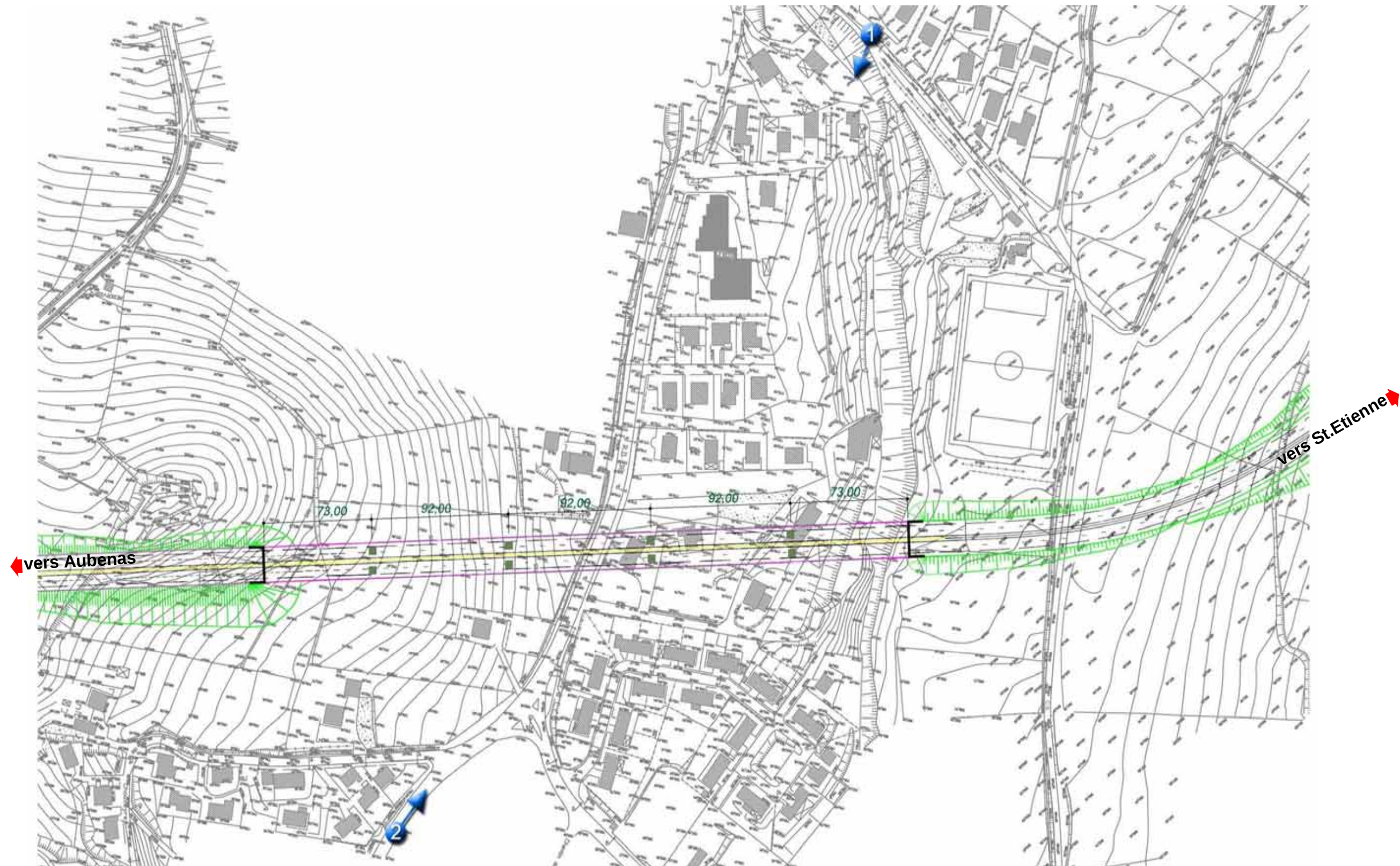
Les définitions architecturales se déclinent de celles qui sont présentées dans le document d’avant-projet et qui ont été validées par le Maître d’Ouvrage. Elles sont menées de manière simultanée avec les études techniques réalisées par la DOA du CETE d’Isle d’Abeau.

Toutes les définitions architecturales apparaissent en synthèse dans les pages suivantes nommées « définition architecturale des composants de l’ouvrage».

Fiche de contrôle interne N° 2215-05-08	CONCEPTION		DOCUMENTS GRAPHIQUES	
Intervenants	Pierre MILLION	Juin 2009	Paul LENOCI	Juin 2009
Contrôle interne	Maurice COTTIN	04/06/09	Pierre MILLION	30/06/09
Indice 0	Etude architecturale : DCOE de Juin 2009			

TABLIER A OSSATURE MIXTE TYPE BIPOUTRE METALLIQUE A HAUTEUR CONSTANTE

VUE EN PLAN GENERALE 1/2500



PERCEPTION DEPUIS LE CHEMIN D'ACCES AU STADE (*point de vue 1 : éloignement 350 m - altitude 795 NGF*)

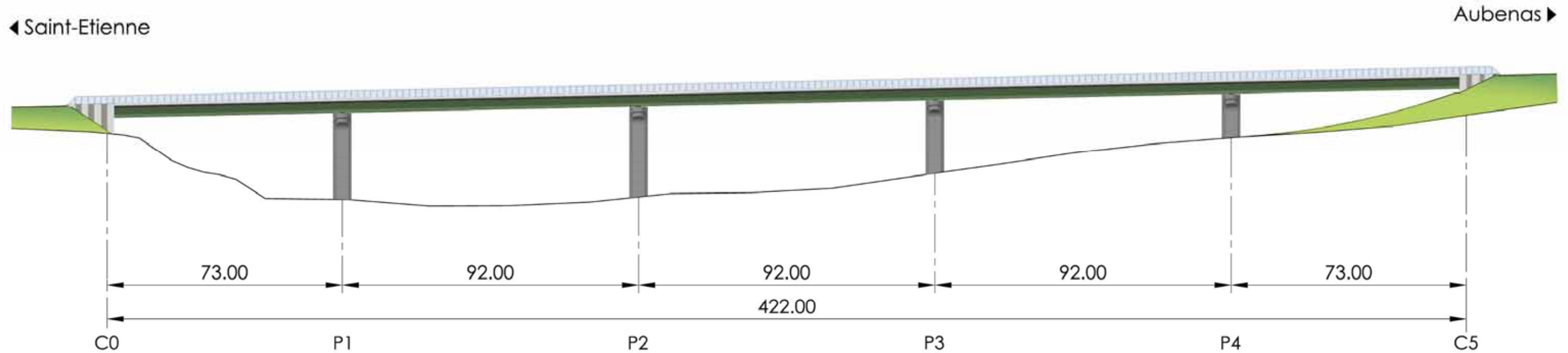


PERCEPTION DEPUIS LA RD 38 DEPUIS LE SUD (*point de vue 2 : éloignement 200 m - altitude 790 NGF*)



ELEVATION GENERALE

Les caractéristiques générales de l'ouvrage sont identiques à celles retenues lors des études précédentes
soit une longueur d'ouvrage de 422 ml suivant une travure de 73m /92m/92m/92m/73m.

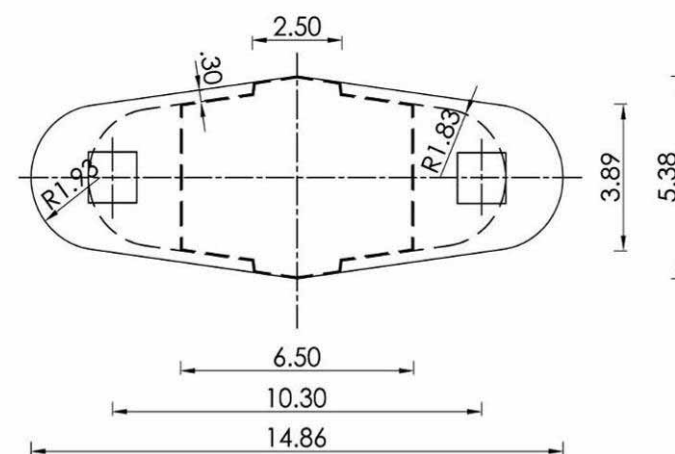


La charpente à entretoises et consoles alignées présente une bonne qualité visuelle. Sa teinte verte RAL 6011 atténue la lecture des géométries des éléments métalliques (semelles et âmes des poutres).

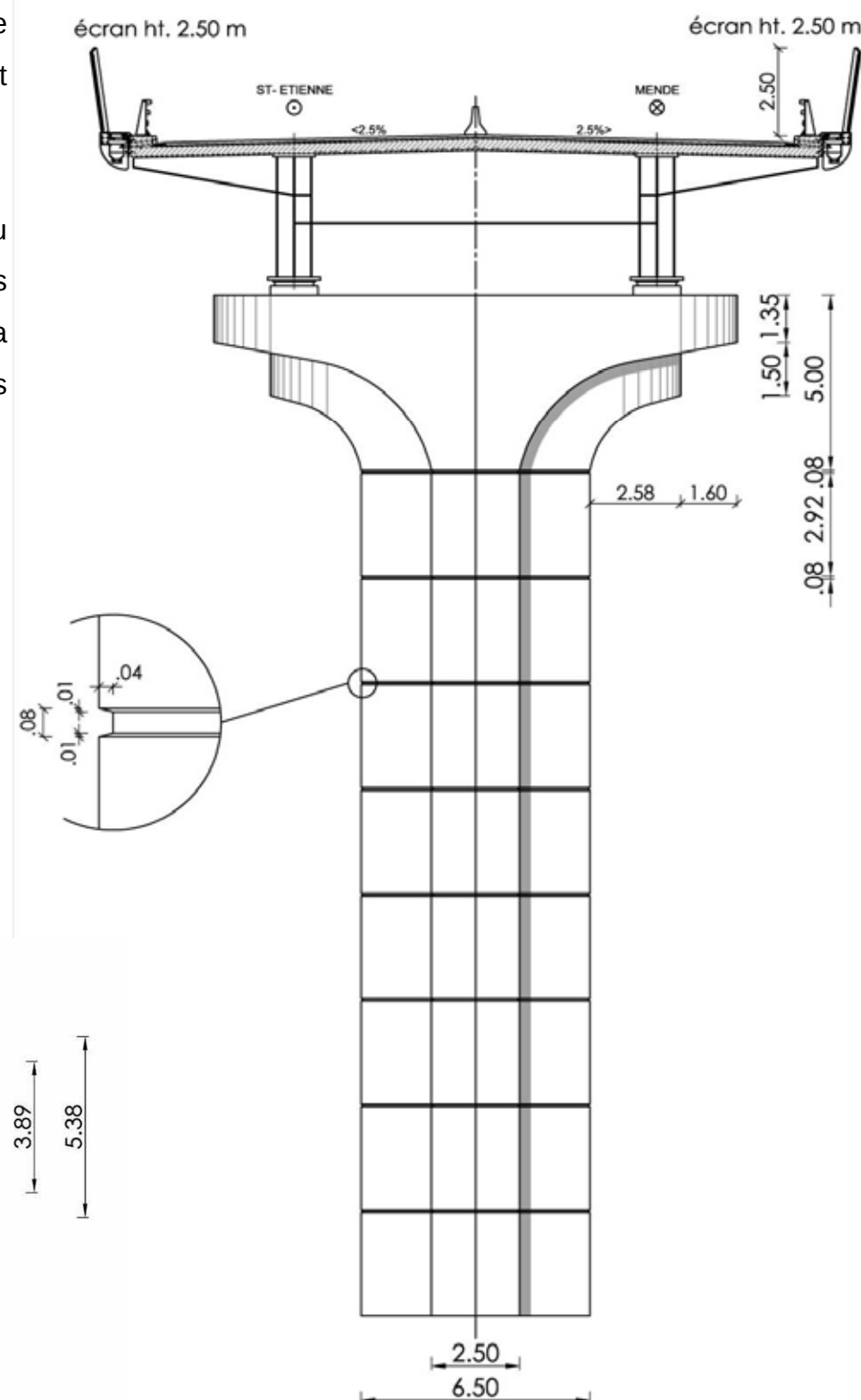
DEFINITION ARCHITECTURALE DES PILES – 1/200

La géométrie des appuis courants a été définie suivant un vocabulaire architectural simple et lisible dans le souci d'une mise en œuvre de qualité et d'une bonne économie de projet .

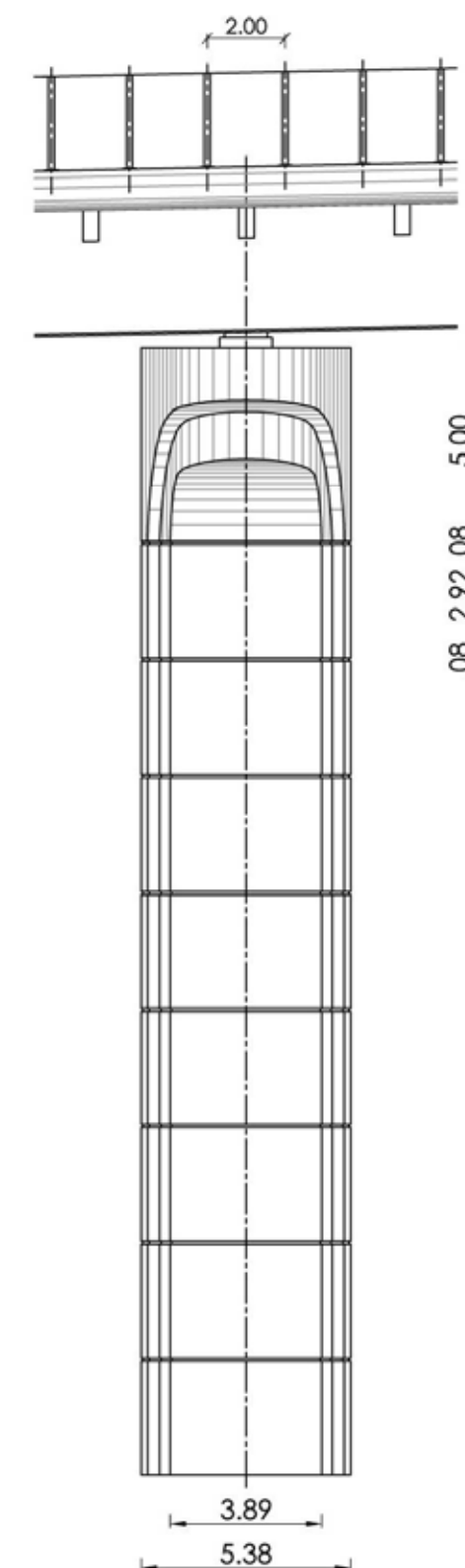
Il s'agit de fûts à section constante jusqu'au chevêtre. Les nervures verticales sont marquées par une légère angulation qui se conjugue avec la géométrie de la tête de pile. Seuls les bords extérieurs du chevêtre sont arrondis.



VUE DE DESSUS

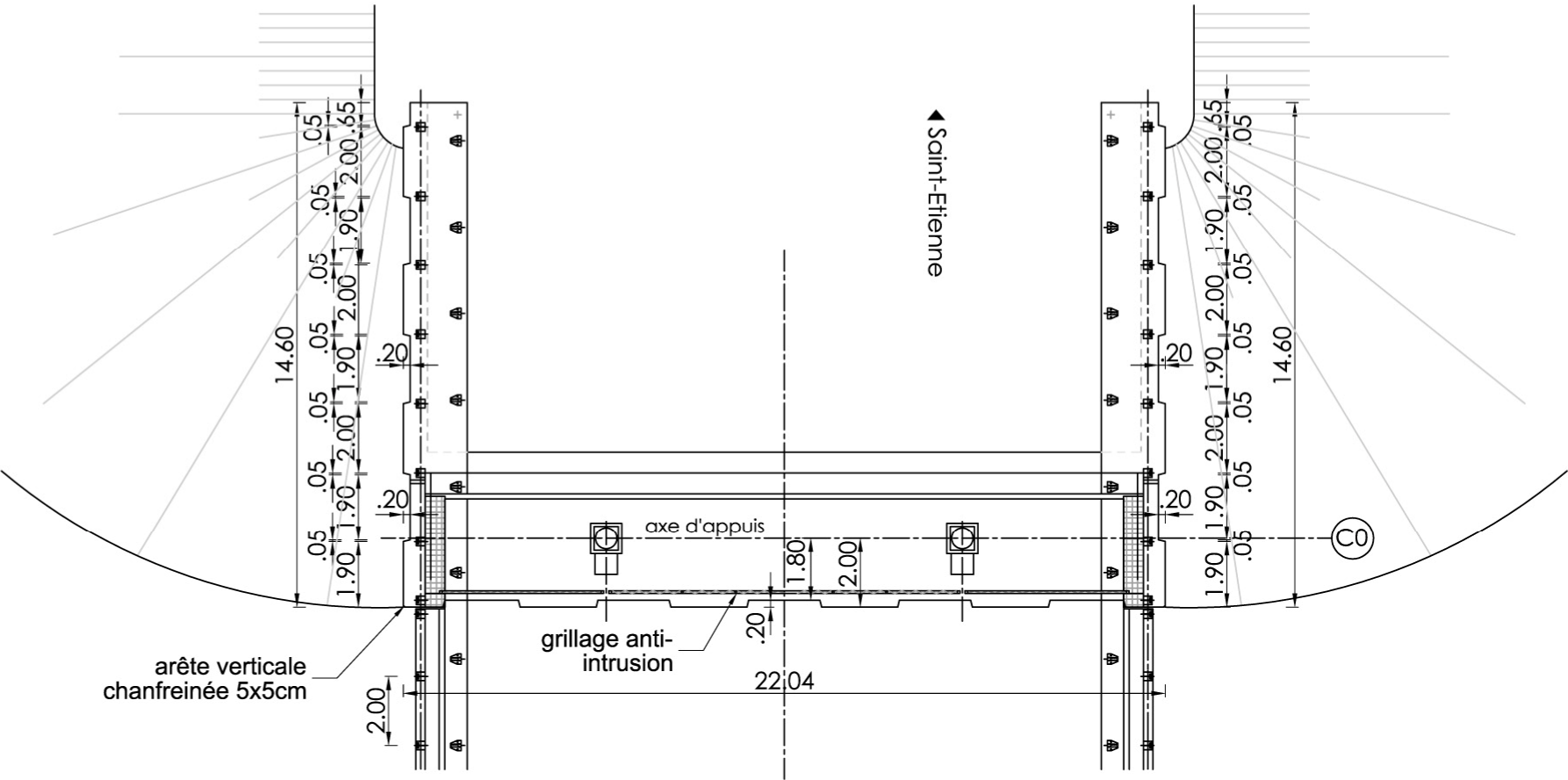


ELEVATION TRANSVERSALE

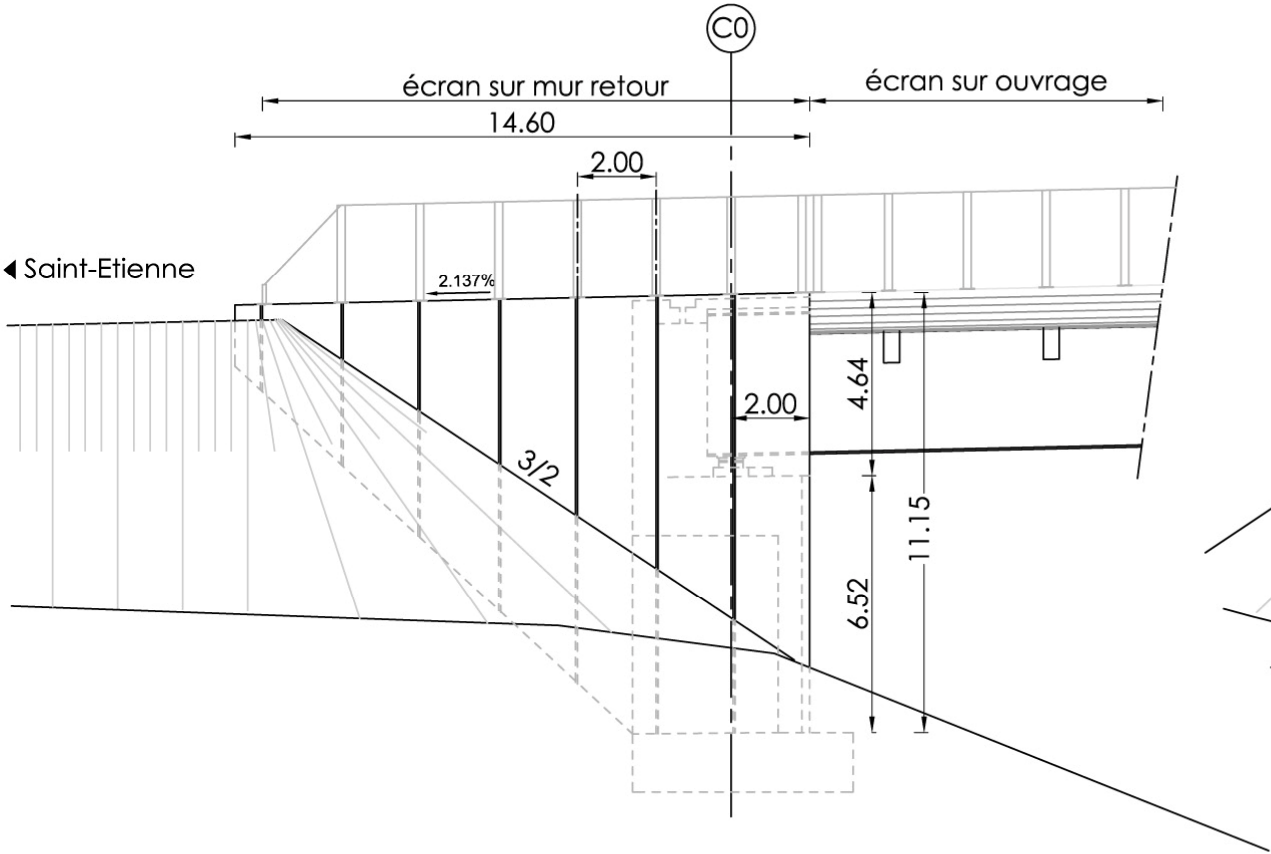


ELEVATION FRONTALE

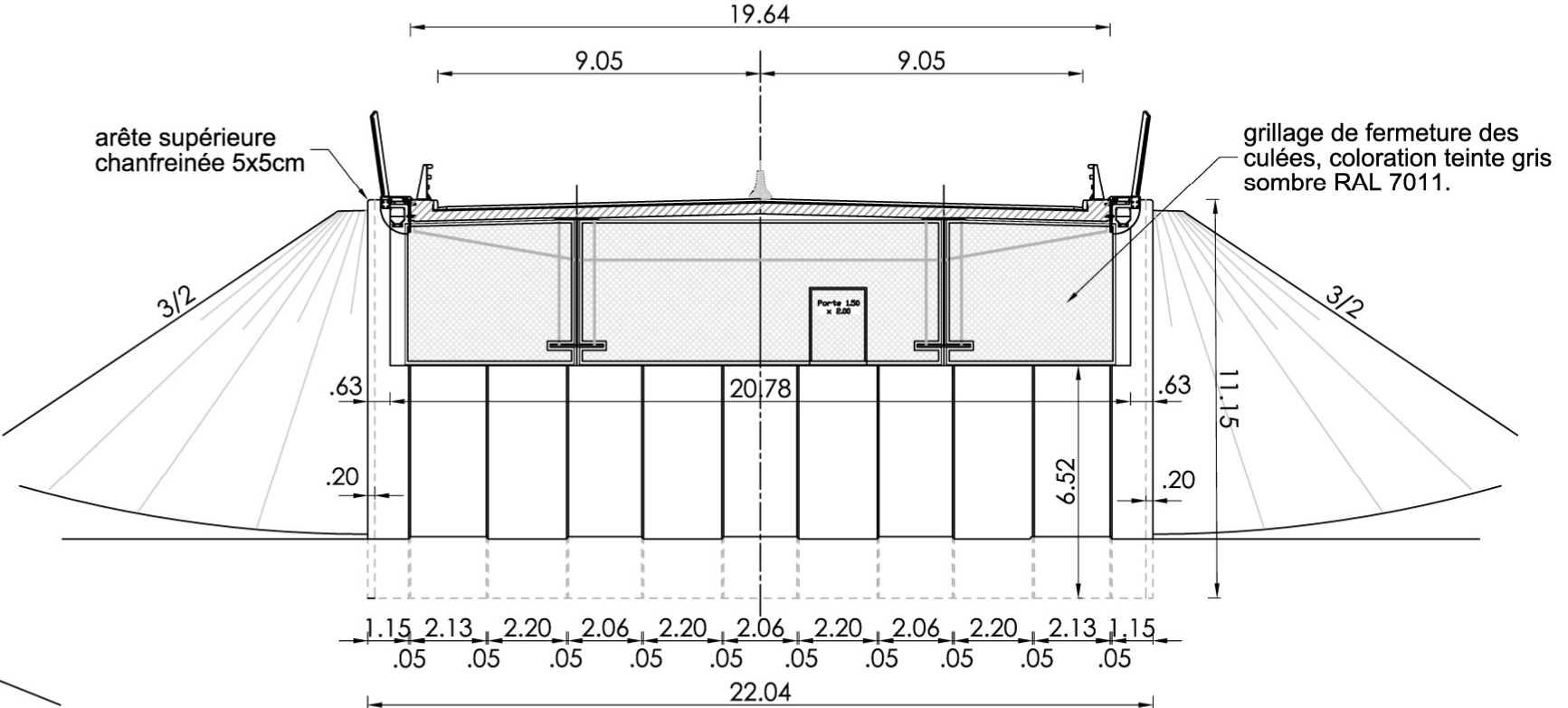
DEFINITION ARCHITECTURALE DE LA CULEE C0 – 1/200



VUE EN PLAN

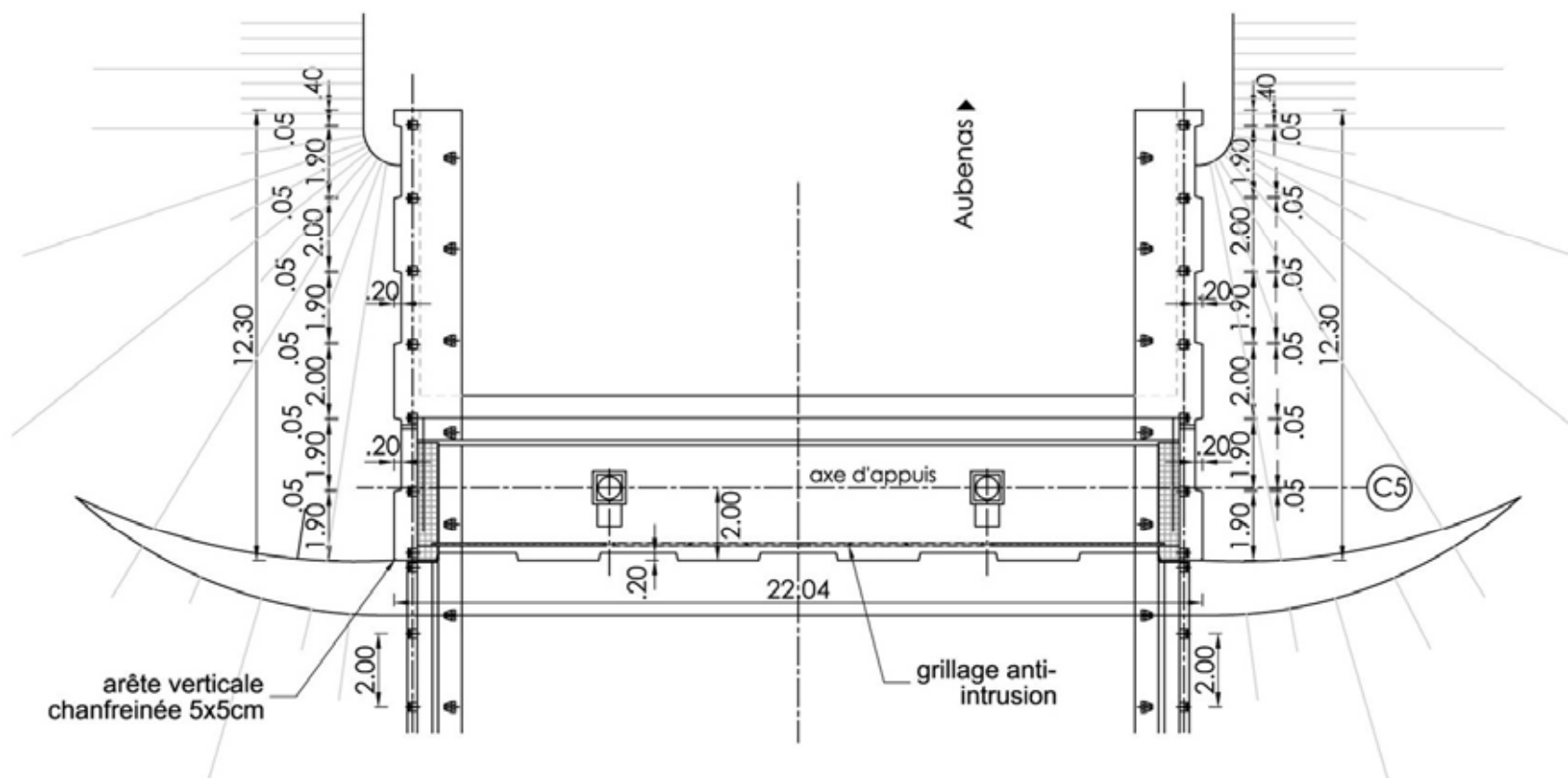


ELEVATION FRONTALE

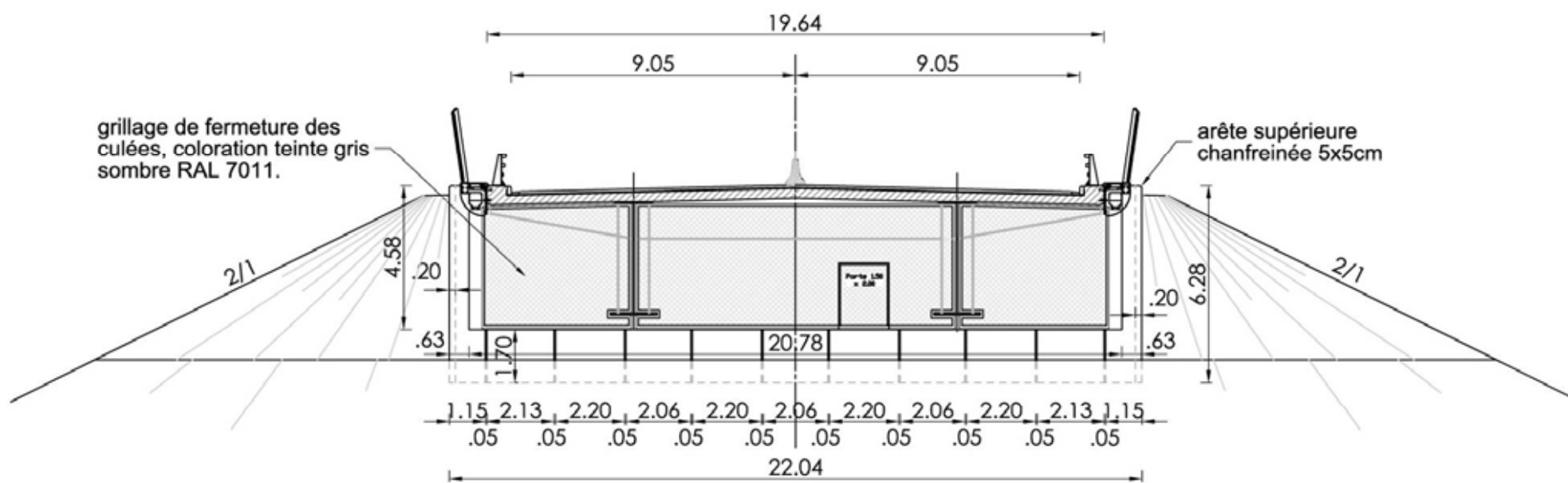


ELEVATION LATÉRALE

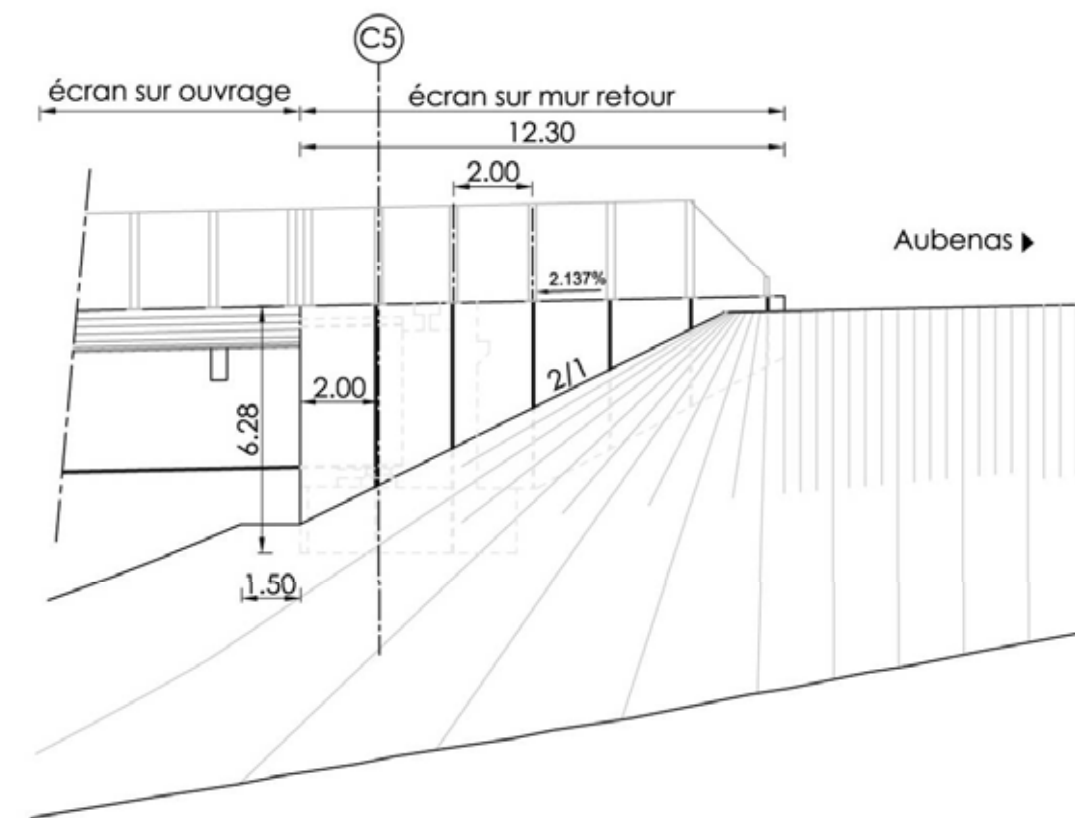
DEFINITION ARCHITECTURALE DE LA CULEE C5 – 1/200



VUE EN PLAN



ELEVATION FRONTALE

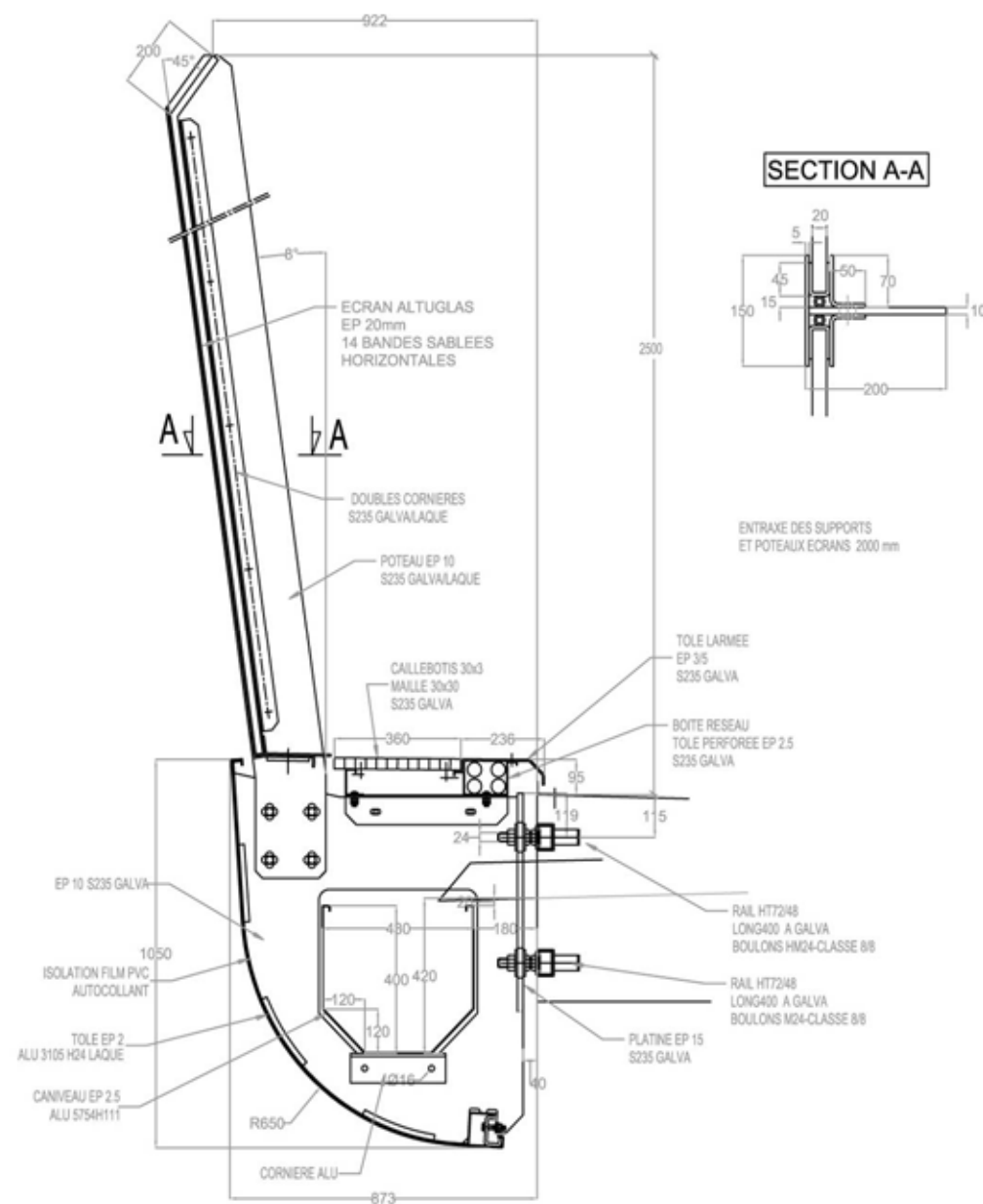


ELEVATION LATÉRALE

DEFINITION ARCHITECTURALE DES RIVES DE TABLIER

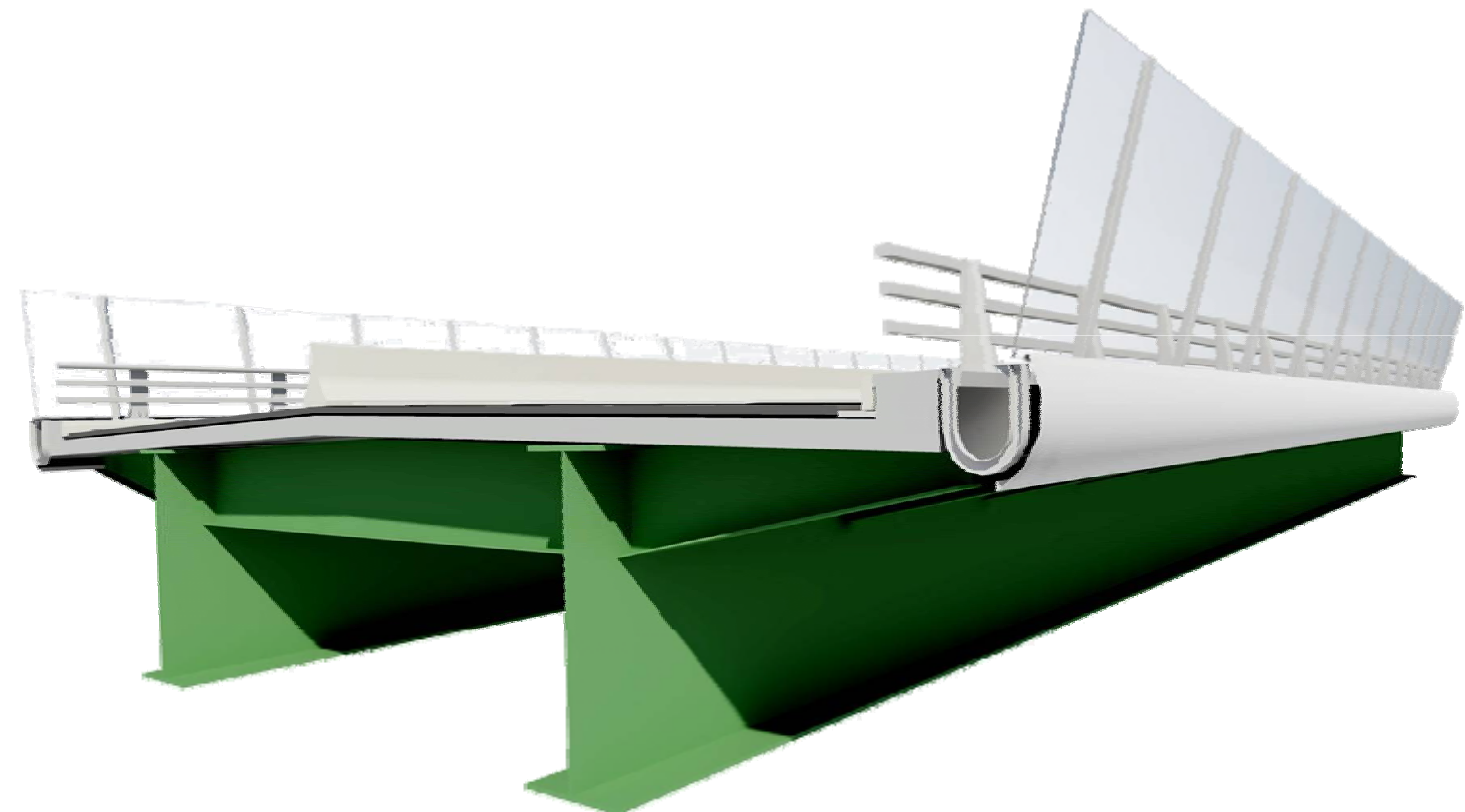
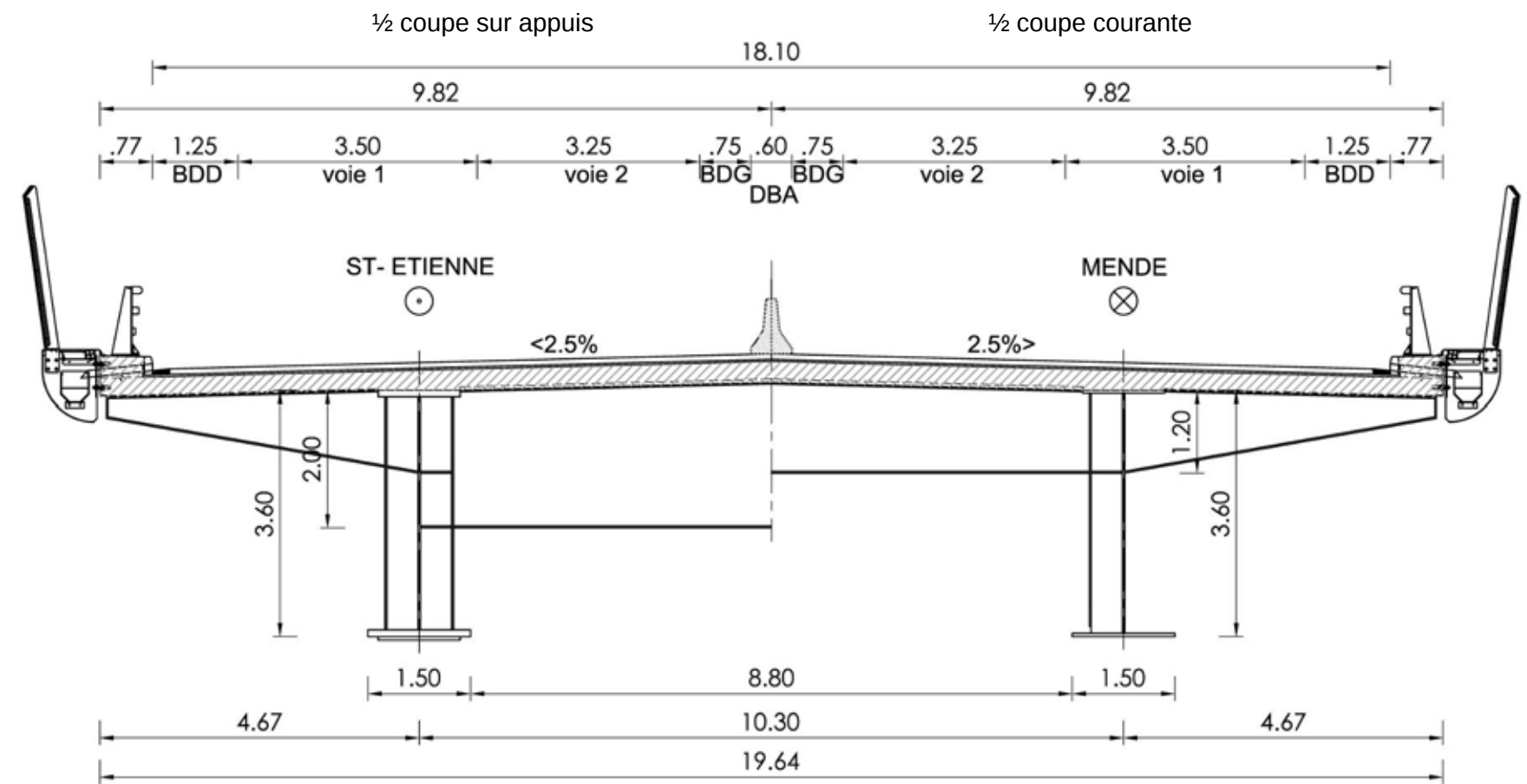
L'écran est conçu avec des panneaux en PMMA translucide avec des bandes horizontales sérigraphiées ou sablées et une ossature métallique.

La corniche se compose de feuillets en aluminium tendus sur étriers métal.



DETAIL DES SUPERSTRUCTURES - Echelle 1/20

COUPE TRANSVERSALE TYPE - *Echelle 1/100*



DEFINITION ARCHITECTURALE DES COMPOSANTS DE L'OUVRAGE

La qualité des coffrages : parement soigné très fin pour les élévations de toutes les parties vues

La texture des béton : parement béton aspect lisse

La teinte du béton : teinte référencée n°3 dans la palette du laboratoire de Clermont-Ferrand. Il est admis une tolérance de + ou - 1 ton (soit les teintes n°2 et 4) pour des tronçons contigus des appuis.

La structure métallique du tablier : coloration des poutres, consoles et entretoises RAL-ACQPA « vert réséda » n°6011

corniche métallique : tôle d'aluminium laquée avec coloration RAL-ACQPA "gris lumière" n°7035.

Le grillage anti-intrusion: mailles métalliques tressées ou soudées sur cadre métallique - coloration RAL « gris sombre» n°7011

Les écrans acoustiques : panneaux translucides non teintés type PMMA épaisseur 20 mm avec 14 bandes horizontales sablées ossature métallique structure T de teinte RAL-ACQPA "gris lumière" n°7035